Bornage

Techniques Foncières

B7 - Division Parcellaire - Servitudes existantes et à créer

Personnes concernées

Personnel technicien et cadre, collaborateur en charge du dossier foncier et personnel encadrant.

Préparation et Suivi

Avant et Après Test sur les connaissances liées à la formation via Internet.

Feuille d'émargement Évaluation de fin de formation Attestation de fin de formation Facture acquittée

Lieux de la formation

À consulter sur www.LDconsulting.fr

Pourquoi cette formation?

Le géomètre-expert peut être amené à analyser les servitudes existantes ou celles devant être créées et peut aussi être mandé pour fournir un conseil juridique sur l'existence d'une servitude et/ou sur les modalités d'exercice de celle-ci.

Cette formation développera prioritairement les connaissances et les compétences professionnelles dans les domaines suivants

- Rappel succinct des différents types de servitudes
- Savoir analyser sur le terrain : observer, poser les bonnes questions et rechercher
- Recherche et analyse des servitudes existantes et à créer

Objectifs

A l'issue de la formation, l'auditeur sera capable d'identifier et de définir les différentes servitudes afin de sécuriser l'opération de division foncière dans le cadre du devoir de conseil du Géomètre-Expert

Prérequis

Cette formation s'adresse aux personnes intervenant sur les dossiers de division foncière de manière courante.

Dispositif Pédagogique

Agenda pédagogique, mise en situation dans une ou plusieurs problématique(s) apportées afin de repérer les besoins, échanges, documentation, projection du support de cours.

Pré-Inscription

par e-mail : carine.ldcg@orange.fr via Internet : www.ldconsulting.fr

puis chèque encaissé après la formation (ordre LD Consulting – B. Vassent) par courrier :

LD Consulting 32, rue Paul Doumer 56000 VANNES

Renseignements: Carine 09 6692 0181

Si vous avez besoin d'un aménagement spécifique pour suivre cette formation, contactez-moi.





LD Consulting - 32, rue Paul Doumer - 56000 Vannes

SIRET: 432 981 272 00037

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 53 56 08643 56 auprès du Préfet de la région Bretagne Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Tarif

Présentiel
330 € Net de taxe /
personne

Durée

1 jour – 7h

Dates

À consulter sur www.LDconsulting.fr

Intervenant

Alain HUCK

Géomètre-Expert

Professeur de Droit Civil et Foncier pour les élèves en Licence Pro Urbanisme Environnement et Géomatique depuis 2014. Président de la Commission Formation de l'Ordre des GE.

Contenu B7 - Division Parcellaire - Servitudes existantes et à créer

Les différents types de servitude

- · Définition de la servitude
- · Origine et classification des servitudes
- · Modes de constitution des servitudes
- · Caractères de la servitude

La recherche des servitudes grevant une parcelle

• Avant l'intervention sur les lieux : recherches des servitudes existantes, présence de réseaux, dispositions d'urbanisme,.....

L'observation du terrain

• Sur le terrain : poser les bonnes questions, observer les signes de possession, conseiller

L'instauration de nouvelles servitudes

- Servitude à créer : passage, vues, réseaux existants et futurs....
- Dérogations consenties au Code Civil temporaires ou définitives
- Définitions et caractéristiques des servitudes à créer
- Rédaction des nota sur les plans (servitudes existantes, servitudes à créer, largeur, nature, schématique, approximatif.....)
- Rédaction de notes explicatives à reprendre dans la rédaction des actes

Mise en pratique à partir <u>d'exemples concrets fournis par les participants</u>.





